



ASSOCIATION
FRANÇAISE DES
TIERCES
PARTIES
MARKETING

Objet : Compte rendu d'activité 2023

Chers membres,

Je tiens à vous présenter le compte rendu d'activité du bureau de l'AFTPM pour la période 2023/ 2024. Cette note vise à récapituler les principales actions, décisions et résultats obtenus au cours de cette période.

Malgré un marché globalement haussier sur l'année, la commercialisation de fonds est restée particulièrement difficile en 2023. Cette situation peut s'expliquer par la volatilité du marché, les incertitudes liées aux politiques des banques centrales, la forte concentration des valeurs phares qui ont tirés les marchés vers le haut (le luxe en France par exemple), les déficits budgétaires, l'inflation, la forte sous performance des actions value...

1. **Réunions du Bureau :** Au cours de la période, le bureau s'est réuni une quinzaine de fois. Ces réunions ont permis d'aborder divers sujets tels que la préparation des réunions de nos membres, la formation, la communication, les évolutions règlementaires du marché de la gestion d'actifs, les candidatures ...
2. **Projets en Cours :** Le dossier sur lequel nous avons concentré une attention particulière au cours de la période fut l'étude détaillée de l'environnement règlementaire du métier de TPM :

- Définition du métier
- Missionner PWC + définition du cadre de la mission
- Echanger sur les conclusions PWC
- Organiser une formation pour nos membres

Avec le document final et les notes synthétiques en français et en anglais nous pensons avoir une base solide pour « cadrer » notre activité

PWC confirme que le métier de TPM n'est pas règlementé, nous donne les arguments pour défendre cette conclusion.

Il nous alerte sur les limites à respecter pour que l'activité de nos membres ne correspondent pas à des activités réglementées (conseil en investissement, RTO, service d'investissement de placement non garanti, démarchage bancaire et financier, intermédiaire en biens divers, en assurance, service de paiement etc...

Décrit les activités à éviter pour qu'un TPM puisse travailler sereinement
A la lumière de l'étude nous nous sommes attachés à revoir notre site internet et notre code de déontologie pour nous assurer qu'ils soient conformes à une activité non réglementée
Depuis quelques semaines nous travaillons sur nos recommandations en matière de contrat TPM/SDG
Contacts avec des associations de notre industrie International

3. **Événements Organisés** : Le bureau a organisé quatre réunions pour les membres de l'association : formation, échanges, networking, feedback sur la note réglementaires

Réunions mixte présentielle / à distance
Les membres du bureau se sont d'autre part réunis une douzaine de fois au cours de l'année, d'une part pour définir en détail nos besoin en termes de conseil (PWC) et d'autre part pour rédiger et revoir nos document (déontologie, contrat etc...)

4. **Communication et Relations Extérieures** : La communication avec les membres et les partenaires de l'AFTPM a été maintenue à travers nos réunion trimestrielles.

5. **Finances** : Les finances de l'association restent stables et ce malgré d'importante dépense engagée cette année. Etude PWC et déjeuners au cercle France Amériques (tarif préférentiel)

Au 31 décembre 2023 le solde bancaire de l'association était de 70278,34 euros

6. **Prochaines Étapes** : En conclusion, nous avons identifié plusieurs actions à entreprendre dans les prochains mois, notamment en matière de formation, de relations avec les associations de notre industrie, de contacts à l'international... Ces actions contribueront à renforcer notre impact et à atteindre nos objectifs stratégiques.

7. **Election du conseil** tous les membres du conseil actuel se représentent
Eric Charbonnier, Guillaume de Charry, Frédéric Stouls, Roger Nizard et Frederic Smith

8. Votes

Quitus Activité
Quitus compte financiers
Réélection du conseil

9. Cotisation 2024

Renouvellement des conditions Covid car l'activité a encore été compliquée en 2023

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous les membres du bureau pour leur engagement et leur contribution. En travaillant ensemble, nous continuerons à faire progresser les objectifs de l'AFTPM.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou des commentaires supplémentaires. Merci de votre attention.

Cordialement,

Frédéric Smith

Président AFTPM